

« Université publique : assez d'austérité, place à la lutte ! »

La situation nationale ne laisse pas de place au doute : l'enseignement supérieur et la recherche sont attaqués par les politiques d'austérité qui étranglent notre service public.

Après la ponction d'un milliard d'euros en 2025, le Projet de loi de finances 2026 ne prévoit aucune hausse du budget, alors que les besoins explosent partout. Aujourd'hui, près de 80 % des universités sont en déficit. Partout, nous voyons les mêmes conséquences : suppressions de postes, gel des recrutements, précarité accrue pour les contractuel·les, fermetures de filières, bâtiments laissés à l'abandon. La logique est claire : faire des économies sur le dos des personnels et des étudiant·es, dégrader l'université publique pour ouvrir la voie à la marchandisation et à la privatisation.

Ce sont les travailleurs et travailleuses de l'université qui trinquent : surcharge de travail, perte de sens, mépris institutionnel.

Ce sont aussi les étudiant·es qui paient le prix fort : moins d'enseignants, des cours annulés, des conditions d'accueil indignes, des services sociaux saturés. Tout cela n'est pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques.

La CGT le dit haut et fort : il faut rompre avec ces logiques comptables et investir massivement dans l'ESR. Nous exigeons des créations de postes statutaires, la titularisation des précaires, des moyens pour les bibliothèques, les laboratoires, les services de santé et de restauration, et des bâtiments dignes de ce nom. Nous défendons une université **publique gratuite, émancipatrice et accessible à toutes et tous**.

Dans le même temps, la banalisation du racisme et de l'extrême droite gangrène nos campus comme le reste de la société. À Nancy, le 1er septembre, la bibliothèque du CLSH a été recouverte de tags haineux : appels à la déportation, croix celtiques, slogans fascistes. En mars dernier, un étudiant avait déjà été agressé par un groupe d'extrême droite sur le campus Lettres. Ces attaques ne sont pas des faits isolés : elles s'inscrivent dans une offensive réactionnaire qui vise à semer la peur, à diviser et à faire taire celles et ceux qui résistent.

Elles vont de pair avec les politiques antisociales : casser les solidarités, dresser les uns contre les autres, affaiblir la lutte collective. La CGT réaffirme que l'université doit rester un lieu de savoir, de solidarité et d'émancipation, et que le racisme, le sexisme, les LGBTQIA+phobies, l'islamophobie, l'antisémitisme et toutes les discriminations n'ont pas leur place, ni à la fac, ni ailleurs.

C'est pourquoi la CGT appelle à l'action, à la solidarité et à la lutte. Le 2 octobre, soyons nombreuses et nombreux en grève et dans la rue, pour défendre notre université, nos droits, et un avenir basé sur la justice sociale, la paix, l'égalité et la dignité, ici comme partout dans le monde.

BUDGET 2026 : Pas question de passer à la caisse !

Le projet de budget de l'Etat 2026 prévoit :

2 jours fériés.....SAUVÉS PAR LA GRÈVE
5^e semaine de congés.....EN DANGER
Salaires fonctionnaires.....GELÉS
Assurance chômageDIMINUÉE
Droit à la retraiteREPOUSSÉ
Sécurité sociale.....ATTaquÉE
Services publics.....DÉGRADÉS

À PAYER pour financer 211 milliards d'aides et exonérations aux grandes entreprises et les cadeaux fiscaux pour les ultras riches

JEUDI 2 OCTOBRE
EN GRÈVE ET MANIFESTATION
POUR IMPOSER

+ JUSTICE FISCALE ET SOCIALE !

RENDEZ-VOUS

Bar le duc - 14h00 - Gare SNCF
Epinal - 14h00 - Place Foch
Metz - 14h00 - Place de la république
Nancy - 14h00 - Place Saint-Epvre

A l'appel de la
CFDT CGT FO CFE-CGC CFTC UNSA FSU SOLIDAIRES

Projet de loi Baptiste 2025 sur l'enseignement supérieur et rapport IGESR-IGP : toujours plus contre l'enseignement supérieur public !

Après le projet de loi présenté en juillet dernier par le ministre Philippe Baptiste – suspendu par le vote de censure porté par François Bayrou – nul ne peut douter que son successeur poursuivra dans la même direction. Depuis des années, le MESR s'acharne à privatiser l'Enseignement supérieur et à en faire un marché particulièrement lucratif. Chaque alternance, chaque nouveau ministre, reproduit le même cycle : réformes d'austérité, cadeaux aux établissements du privé et dégradation des conditions d'études et de travail.

Rien n'indique que la politique à venir rompe avec cette logique ; bien au contraire, elle l'approfondit. Le « monopole de la collation des grades » par l'Etat serait encore affaiblit.

Non seulement les établissements d'enseignement supérieur privés, déjà abreuvés d'argent public depuis 2018 notamment par le biais des subventions inconsidérées à l'apprentissage dans le supérieur, continueront à se développer sans entraves, mais ils seront dorénavant couverts par l'État car dûment « agréés », voire « partenaires ».

En 2005, on comptait moins de 150 établissements privés d'enseignement supérieur. Ils sont plus de 350 en 2020, et près de 500 en 2024. À ce rythme, dans 10 ans, le nombre d'établissements privés dépassera celui des établissements publics universitaires ! Le coût moyen d'une année en université publique est de 170 € à 380 € de droits d'inscription (hors frais annexes). En privé, il varie de 6 000 € à 12 000 € par an, 14 000 pour certaines formations de l'ICN Nancy. En quinze ans, les frais moyens ont doublé, pesant directement sur les familles.

La même logique marchande est déjà à l'œuvre dans d'autres secteurs. Cette offensive n'est pas isolée. L'enseignement professionnel a déjà été largement livré aux opérateurs privés, financés par l'argent public via les régions, les départements et l'État.

Les organismes de formation privée captent une part croissante des fonds issus de l'impôt, tout en sélectionnant leurs publics et en facturant des frais exorbitants. On retrouve la même logique dans l'apprentissage, dans la formation continue, dans la recherche sous contrat : les capitaux privés colonisent les espaces de savoir avec la bénédiction de l'État.

Loin de renforcer le service public, ces politiques organisent une double peine : affaiblissement de l'Université et captation de fonds publics par des entreprises qui font de la formation une marchandise.

Les risques pour les étudiant·es et la société sont immenses.

En complément de ces projets, un rapport de l'IGESR-IGF, sorti en début d'année mais relayé par AEF en septembre seulement, propose de faire reposer l'avenir budgétaire des universités sur deux leviers : une explosion des droits d'inscription (2 850 € en licence, 3 879 € en master) et un recours accru aux financements européens.

Nous dénonçons fermement ces orientations qui marquent une rupture historique après plus de 80 ans d'enseignement supérieur public, qui se voulait gratuit et accessible à tous. Elles ouvrent la voie à une véritable privatisation et financiarisation de l'Université, transformant le droit à l'éducation en une marchandise.

Transformer la formation en marchandise, c'est organiser l'inégalité :

- inégalité d'accès : seules et seuls les plus riches pourront se payer des cursus ;
- inégalité de financement : l'argent public ira soutenir des intérêts privés plutôt que l'Université ;
- inégalité de qualité : la logique du profit primera sur l'exigence scientifique et pédagogique.

À cela s'ajoute une dépendance croissante aux financements européens et aux appels à projets, qui précarisent les équipes de recherche, favorisent la compétition entre établissements et soumettent la production de savoirs aux logiques de rentabilité. De même, l'utilisation spéculative du patrimoine immobilier ou la marchandisation de la formation continue ne sont que d'autres facettes d'un même modèle de gestion managériale et marchande de l'Université.

Cette réforme répond aux attentes du patronat : façonner des étudiant·es dociles et adaptables, privés d'un esprit critique. Elle nie le rôle émancipateur du savoir et prépare une jeunesse précarisée, dépendante d'un marché du travail dérégulé.

Nos revendications : défendre le service public d'enseignement supérieur et de recherche !

La CGT FERC Sup exige l'abandon pur et simple de ces projets et porte une autre vision :

- un financement public massif et pérenne des universités et de la recherche ;
- des recrutements statutaires garantissant des formations de qualité ;
- la gratuité réelle et l'égalité d'accès aux études pour toutes et tous ;
- la reconnaissance de l'Université comme lieu de savoir critique, d'émancipation et de citoyenneté, et non comme simple annexe du marché.



Martine et la Grande Réorganisation

Un beau matin, à l'Université de Lorraine, Martine découvre un mail urgent :

« Nouvelle réorganisation : fusion des services pour plus d'efficacité. Réunion demain. Présence obligatoire. »

Intriguée, elle se rend à la réunion.

À 14h le lendemain, toute l'équipe est rassemblée dans une salle trop grande, sous un écran géant. Le directeur de la réorganisation prend de grandes poses, slides à l'appui :

— « Grâce à cette fusion, nous allons augmenter notre efficience »

— « Nous allons supprimer les redondances, éliminer les doublons »

— « Il faudra être créatif, inventif, réinventer vos missions »

Puis il cite quelques phrases inspirantes sur la "révolution permanente" et le "progrès continu".

Mais derrière ce vernis, c'est une tout autre réalité. Des dizaines de "missions secondaires" tombent du ciel : remplir des tableaux Excel de suivi, reporter chaque heure travaillée dans des logiciels internes, participer à des ateliers de cohésion obligatoires...

L'expérience et l'ancienneté sont dévalorisées : les dossiers que Martine gérait avec compétence sont désormais jugés "obsolètes" et doivent être "réinventés". Chaque semaine, une nouvelle réorganisation efface la précédente : nouveaux process, nouveaux outils, nouvelles réattributions.

Ce qui était appris hier est déjà caduc aujourd'hui. Peu à peu, Martine comprend que ce régime du changement permanent dépossède les agents de leur expertise, les rend dépendants des consignes et les maintient dans une incertitude permanente.

Avec la fusion, on décide aussi de "mutualiser" certaines tâches entre services. Mais certains glissements sont absurdes : Martine doit désormais participer à une réunion hebdomadaire sur la "vision stratégique du campus", même si cela ne concerne pas son domaine.

Elle reçoit des demandes farfelues : rédiger un "rapport miroir" des rapports de ses collègues, faire un sondage interne sur "le bien-être au travail", coanimer un "café des idées" à 18h — tout cela en plus de son travail scientifique.

On lui impose un logiciel de traçabilité des temps : chaque déplacement dans l'université, chaque pause, chaque minute de réunion doit être enregistrée. Le logiciel est lent, mal conçu, et demande des saisies redondantes.

Martine, débordée, commence à douter de sa valeur. Quand elle demande des moyens ou un allègement de tâches, on lui répond :

— « Il faut être capable de s'adapter »

— « Ceux qui ne suivent pas sont dépassés »

— « Le changement, c'est la norme »

Martine reçoit encore un mail : « Réorganisation de la réorganisation : réunion demain. »

Elle soupire : à croire que son vrai métier est de "s'adapter à l'adaptation".

Mais cette fois, plutôt que de subir seule, elle en discute avec ses collègues. Tous partagent la même lassitude. Ensemble, ils décident de rappeler leurs droits, d'exiger des écrits, et de se faire accompagner.

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine
et la Grande
Réorganisation



castorini

Encadré pratique – À retenir et à diffuser

- **Accompagnement** : vous pouvez être accompagné·e (CGT, représentant·e du personnel, ou collègue) lors de tout entretien avec la hiérarchie susceptible d'avoir un impact. Prévenez la hiérarchie.
- **Ordre du jour & participants** : demandez-les par écrit avant toute réunion ; à défaut, demandez un report pour préparer et vous faire accompagner.
- **Trace écrite** : exigez un écrit pour toute consigne, objectif, "remarque" ou reproche. Pas d'oral flou.
- **Priorisation** : face à la surcharge, demandez un écrit de priorisation des tâches et des délais réalistes.
- **Registre santé-sécurité au travail** : consignez les faits (surcharge, pression, réorgs successives) dans le registre et alertez vos représentant·es (F3SCT/ex-CHSCT).
- **Médecine de prévention** : sollicitez-la pour évaluer la charge, les risques psycho-sociaux et demander des aménagements.
- **Protection** : en cas d'atteintes (humiliations, harcèlement, menaces), alertez vos représentant·es et demandez la protection fonctionnelle
- **Formation avant déploiement** : pas de nouvel outil sans formation et temps d'appropriation ; pas de sanction pour "non-maîtrise" immédiate.
- **Transparence** : demandez l'accès aux critères d'évaluation/primes, à l'organigramme et aux fiches de poste à jour.
- **Temps de travail** : respect du temps et de la déconnexion ; les ateliers hors horaires ne sont pas "magiquement obligatoires".

Campagne Vacataire – Pour la défense de nos droits !



CAMPAGNE VACATAIRES

SALAIRES RÉCUPÉRÉS

17 000 €

Salaires de vacataires non payés, arrachés aux universités (Panthéon-Sorbonne, Nanterre, Sorbonne Nouvelle, Sorbonne Paris Nord, Paris Cité, Créteil)

CGT DOCTORANT +1500 € CGT FERCs SUP

Vous n'êtes pas payé·es ou payé·es en retard ? Votre université ne paye pas mensuellement ? Elle refuse de payer vos frais de transports ? Contactez-nous pour aller chercher vos salaires et en finir avec la précarité organisée.

collectif-doctorant@fercsup-cgt.net

CGT DOCTORANT-ES

Doctorantes avec ou sans contrat CIFRE, ATER, Postdoc

Dans les universités, les vacataires et jeunes chercheurs travaillent dans des conditions trop souvent précaires : retards de paiement, absence de mensualisation, droits sociaux bafoués... Pourtant, la mensualisation est une obligation réglementaire, et le remboursement des frais de transport un droit.

C'est pour rappeler ces évidences et porter de nouvelles revendications que la CGT des doctorant·es mène la campagne Vacataire.

On en parle dans l'émission Le Local #19, avec un échange riche autour du statut des vacataires, des salaires des ATER et de l'implantation syndicale dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le replay est disponible ici : <https://youtu.be/NW50hl8QrVg>.

Ensemble, faisons respecter la loi et gagnons de nouveaux droits !

CONTACTS

 www.fercsupcgt-lorraine.fr
 www.facebook.com/LorraineSupCgt
 fercsupcgt-contact@univ-lorraine.fr

Co-secrétaires du syndicat Lorraine Sup CGT

CHAYNES Hadrien
OMHOVERE Gwenaelle

OSEZ LA CGT



SCAN ME

Se syndiquer, c'est agir

C'est refuser de subir, c'est commencer par s'informer, se rassembler et prendre part. Se syndiquer, c'est faire le choix de l'action, pas de la résignation.